



FLASH INFO - 2018 - 01

FLASH INFO –SCPN du 27 avril 2018 Le SCPN saisit la DGPN sur le galonnage des officiers de police

Cher(e)s collègues,

Le SCPN a saisi ce jour la DGPN concernant le port non autorisé du galonnage de lieutenant-colonel pour les commandants divisionnaires et divisionnaires fonctionnels.

Une position ferme et définitive de la DGPN, ainsi que des instructions claires sont désormais attendues et impératives.

Nous avons été informés par plusieurs d'entre vous que certains officiers ont déclaré avoir commandé ces galons, mais surtout vouloir les porter.

Cette action concertée, portée par le SCSi, est de nature à créer le trouble et des tensions au sein des services, mais également avec nos partenaires militaires des différentes armes ainsi que la population.

Le SCPN appelle le DGPN à se positionner sans délai, et sera particulièrement vigilant sur ce sujet qui ne saurait rester sans réponse.

Bien sincèrement.

Le secrétariat général du SCPN

Secrétaire général
David LE BARS
01 49 67 02 40
07 63 56 36 21
david.le-bars@le-scpn.fr

Secrétaire général adjoint
Jérémy DUMONT
01 49 67 02 42
06 08 95 77 84
jeremie.dumont@le-scpn.fr

Secrétaire général adjoint
Pierrick AGOSTINI
01 49 67 02 43
06 69 91 83 33
pierrick.agostini@le-scpn.fr

Retrouvez le SCPN :
www.le-scpn.fr ou sur twitter @ScpnCommissaire